



# La Lettre du Préfet

*Saint-Pierre  
et  
Miquelon*

Liberté • Égalité • Fraternité



## Saint-Pierre et Miquelon Les chiffres clés de la dépense de l'État en 2018



Photo : DTAM

**En 2018, les dépenses de l'État ont représenté 96,1 millions d'euros, en progression de +17% par rapport à 2014 (82,3 millions d'euros).**

**Cet effort est-il important ?**

**Comment ces dépenses sont-elles réparties ?**

**Quelles sont les priorités de l'action de l'État dans l'archipel ?**

# Dépenses de l'État en 2018

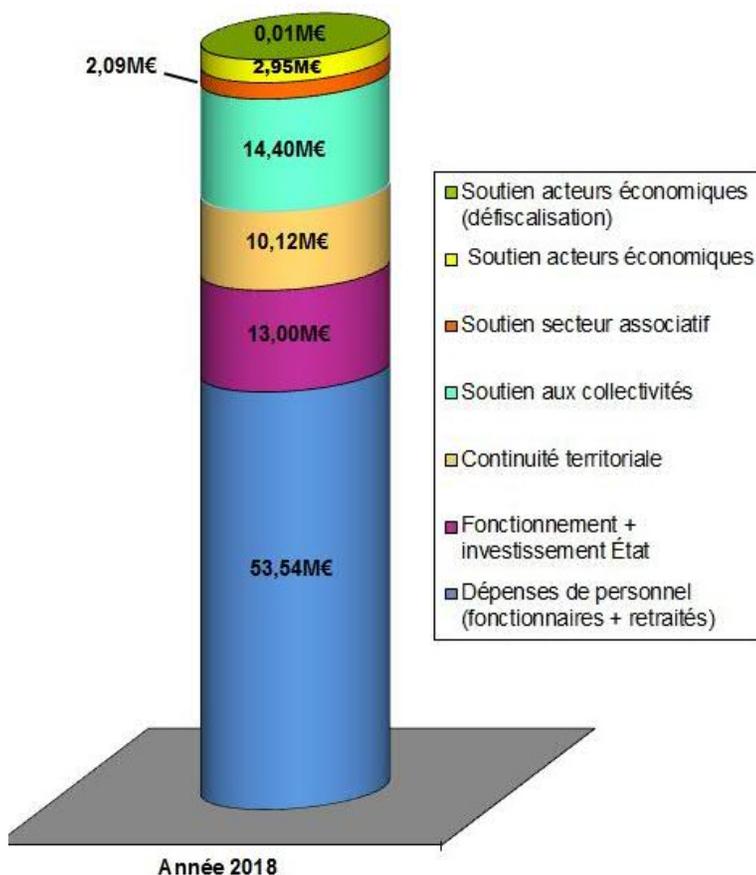
## L'intervention de l'État dans l'archipel : l'expression d'une forte solidarité

### Décomposition des dépenses de l'État par secteur

Avec une intervention à hauteur de 96,1 millions d'euros en 2018, l'effort budgétaire de l'État représente une moyenne de 16 000 €/habitant. A titre de comparaison, cet indicateur se situe entre 6 000 et 7 000 euros par habitant en Martinique, Guadeloupe, Guyane ou la Réunion.

Cet investissement de l'État permet :

- de garantir la présence des institutions de la République au travers des missions régaliennes : la sécurité, l'éducation, la justice...
- de soutenir les collectivités dans la mise en œuvre des stratégies de développement de l'archipel,
- de soutenir les actions du tissu associatif et d'encourager le développement économique (interventions directes et défiscalisation).
- de garantir une continuité territoriale de qualité avec la métropole, à travers le soutien aux mobilités universitaires, et les délégations de services publics tant pour la voie aérienne que maritime.



# Dépenses de l'État en 2018

## Le coût des missions de services publics de l'État à Saint-Pierre-et-Miquelon

La principale mission est l'engagement scolaire avec un soutien financier de 16 millions d'euros en 2018. Viennent ensuite les missions liées à la gestion des infrastructures de l'État : le port, les routes et l'aéroport, c'est-à-dire la DTAM et l'aviation civile pour respectivement 16 et 7 millions d'euros.

L'ensemble de ces actions mobilise 622 fonctionnaires d'État, pour une dépense globale de 58,5 millions d'euros, dont 45,5 millions d'euros de salaires.

A titre de comparaison, en 2014, il y avait 637 fonctionnaires pour une masse salariale de 44,1 millions d'euros.

Il faut ajouter à ces chiffres, 302 fonctionnaires retraités de l'État, pour une dépense totale de près de 8 millions d'euros.

Il y a donc dans l'archipel 1 fonctionnaire d'État actif pour 9,6 habitants (1/30 aux Antilles).



Photo : Chantal Briand

### Le saviez-vous ?

Conséquence du statut particulier de l'archipel, les services de l'État sont mis à disposition de la collectivité territoriale. C'est ainsi que les services fiscaux sont sous l'autorité de la collectivité et que d'autres services, comme la DTAM, les douanes, la DFIP, la préfecture travaillent, pour une partie de leurs missions, au bénéfice de la collectivité.



### Répartition du nombre de fonctionnaires d'État en 2018 par service

DFIP	Services fiscaux	Douanes	Education nationale	DTAM	Aviation civile	Météo France	DCSTEP	ATS	Tribunal supérieur d'appel	Protection judiciaire jeunesse	Centre pénitentiaire	Gendarmerie	Police nationale	Préfecture
20	7	31	204	174	39	7	25	6	13	2	9	27	6	52

# Dépenses de l'État en 2018

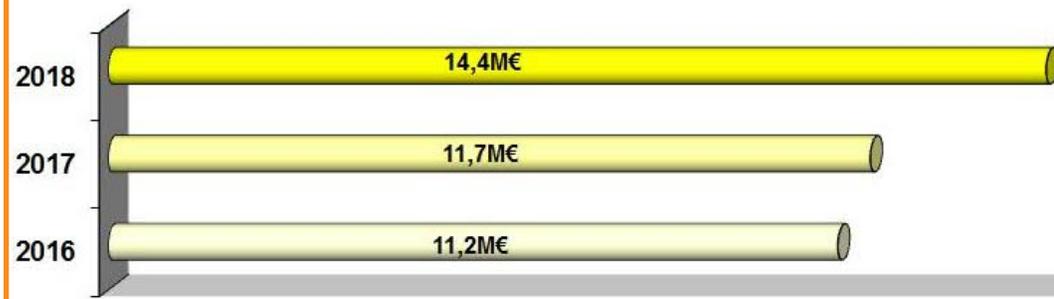
## Un soutien croissant de l'État aux collectivités

Depuis plusieurs années, les contributions de l'État au profit des collectivités sont en forte augmentation. En 2018, les trois collectivités ont bénéficié de 14,4 millions d'euros, soit une augmentation de 29 % par rapport à 2016 (11,16 millions d'euros).

Ces concours représentent près de 15 % du budget des collectivités de l'archipel.

Parmi ceux-ci, la DETR et le FEI ont notamment permis de soutenir en 2018 dix projets pour un montant total de 2,5 millions d'euros.

Evolution des aides aux collectivités territoriales depuis 2016



<sup>1</sup> 14,3 M€ de dotations + 0,1M€ subventions DCSTEP



# Dépenses de l'État en 2018

Dotations	Bénéficiaire	2016	2017	2018
<b>FEI</b> Fonds exceptionnel d'investissement	CT	0 €	0 €	801 774 €
	Mairie de Saint-Pierre	1 500 000 €	1 140 000 €	800 000 €
	Mairie de Miquelon	668 000 €	300 000 €	398 226 €
	<b>Total</b>	<b>2 168 000 €</b>	<b>1 440 000 €</b>	<b>2 000 000 €</b>
<b>BOP 123 local</b> Ministère des Outre-mer	CT	680 000 €	360 000 €	360 000 €
	Mairie de Saint-Pierre	0 €	0 €	600 000 €
	Mairie de Miquelon	400 000 €	80 000 €	0 €
	<b>Total</b>	<b>1 080 000 €</b>	<b>440 000 €</b>	<b>960 000 €</b>
<b>DETR</b> Dotations d'équipement des territoires ruraux	Mairie de Saint-Pierre	270 000 €	380 000 €	461 287 €
	Mairie de Miquelon	157 167 €	173 317 €	117 157 €
	<b>Total</b>	<b>427 167 €</b>	<b>553 317 €</b>	<b>578 444 €</b>
<b>FCTVA</b> Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée	CT	1 019 685 €	2 631 828 €	4 332 990 €
	Mairie de Saint-Pierre	247 989 €	364 736 €	374 816 €
	Mairie de Miquelon	10 157 €	73 936 €	210 537 €
	<b>Total</b>	<b>1 277 831 €</b>	<b>3 070 500 €</b>	<b>4 918 343 €</b>
<b>DGF</b> Dotations globales de fonctionnement	CT	3 808 990 €	3 809 405 €	3 807 110 €
	Mairie de Saint-Pierre	1 130 297 €	1 128 843 €	1 126 936 €
	Mairie de Miquelon	233 279 €	234 207 €	233 423 €
	<b>Total</b>	<b>5 172 566 €</b>	<b>5 172 455 €</b>	<b>5 167 469 €</b>
<b>DGD</b> Dotations générales de décentralisation	CT	441 588 €	463 577 €	463 577 €
	<b>Total</b>	<b>441 588 €</b>	<b>463 577 €</b>	<b>463 577 €</b>
<b>DGE</b> (hors 4ème trimestre 2018) Dotations globales d'équipement	CT	479 593 €	427 778 €	93 177 €
	<b>Total</b>	<b>479 593 €</b>	<b>427 778 €</b>	<b>93 177 €</b>
<b>FPCI</b> Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales	Mairie de Saint-Pierre	106 066 €	105 131 €	104 547 €
	Mairie de Miquelon	17 110 €	17 241 €	17 009 €
	<b>Total</b>	<b>123 176 €</b>	<b>122 372 €</b>	<b>121 556 €</b>
<b>Total général</b>		<b>11 169 921 €</b>	<b>11 689 999 €</b>	<b>14 302 567 €</b>
Dont CT		6 429 856 €	7 692 588 €	9 858 628 €
Dont mairie de Saint-Pierre		3 254 352 €	3 118 710 €	3 467 586 €
Dont mairie de Miquelon		1 485 713 €	878 701 €	976 352 €

# Dépenses de l'État en 2018

## L'État soutient le développement économique du territoire

En 2018, l'investissement de l'État sur le sujet a représenté 2,95 millions d'euros.

Il s'agit là des aides directes permettant d'encourager la croissance économique (la pêche, l'agriculture,...). Ces aides viennent en synergie des interventions de la collectivité territoriale et du Fonds Européen de Développement (FED), pour le développement touristique.

Ces soutiens directs sont complétés par le dispositif de défiscalisation existant en Outre-mer.

L'année 2018 aura été relativement morose car aucun projet privé d'infrastructures n'aura bénéficié de défiscalisation et seuls deux dossiers de matériel roulant, pour 12 000 euros d'équivalent-subvention, ont été recensés.



### Le saviez-vous ?

*L'archipel bénéficie d'un double dispositif de défiscalisation pour les entreprises :*

- en deçà de 250 000 euros, les entreprises bénéficient automatiquement d'une défiscalisation équivalente à 30 % du montant total de l'investissement ;
- pour des montants supérieurs à 250 000 euros, l'entreprise a besoin d'un agrément préalable du Ministère des Finances pour bénéficier de la défiscalisation.



Photo : DTAM

# Dépenses de l'État en 2018

## La commande publique - Un outil au service du développement du territoire

La commande publique demeure aujourd'hui un secteur clef de l'économie de l'archipel. Il fait donc légitimement l'objet de la plus grande attention de la part des pouvoirs publics.

Aussi, en 2018, l'État s'est formellement engagé, aux côtés des collectivités territoriales, à faire preuve de la plus grande transparence en la matière, avec le souci d'offrir aux acteurs du territoire la meilleure visibilité possible sur les projets en cours comme sur ceux envisagés dans les années à venir.

En janvier 2018, les prévisions de marchés dans le secteur du BTP s'élevaient à 8,52 millions d'euros. Au 14 décembre 2018, 5,6 millions d'euros de crédits ont effectivement été engagés, dont une partie sur des opérations apparues en cours d'année (par exemple, terre-plein à sec du port de Miquelon, travaux d'urgence SPEC et Interpêche). Cet écart se justifie principalement par le report des marchés de « l'internat de la réussite » et de la démolition du hangar sous douane.

### L'observatoire de la commande publique

C'est pour atteindre cet objectif de transparence et de visibilité que, par arrêté préfectoral en date du 23 février 2018, un observatoire de la commande publique a été créé sur le territoire. Cet observatoire a pour mission de rassembler et analyser les données relatives à l'achat public. Il doit mettre à disposition des élus, de la population et des entreprises une information synthétique et exhaustive en la matière.

Par ailleurs, les réflexions issues des travaux de l'observatoire ont permis d'identifier des pistes d'amélioration dans l'élaboration des cahiers des charges et des critères de sélection des candidats, afin de s'assurer toujours plus, dans le respect du code des marchés publics, des bonnes capacités des candidats à porter à leur terme les marchés qui pourraient leur être attribués.



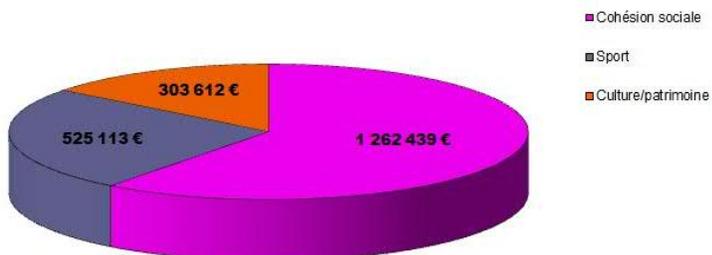
Photo : DTAM

# Dépenses de l'État en 2018

## Le soutien de l'État au monde associatif

L'archipel se caractérise par un tissu associatif riche et dynamique (pas moins de 213 associations sont actives sur le territoire). Pour accompagner ce dynamisme, mais aussi parce qu'elles concourent par leur actions à renforcer le tissu social, à valoriser la culture et le patrimoine de l'archipel, et parce qu'elles soutiennent les plus faibles d'entre nous, l'État a consacré plus de 2,1 millions d'euros au monde associatif en 2018.

Répartition des subventions aux associations



### Le saviez-vous ?

#### LE FONDS POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE (FDVA)

Le fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) s'est substitué en 2018 à la réserve parlementaire qui permettait aux députés et sénateurs de soutenir des projets de leur territoire.

Ce fonds vise à soutenir, à dynamiser et à développer les projets associatifs des territoires et concerne principalement les petites associations (employant deux salariés au plus).

En 2018, l'archipel a pu bénéficier d'une enveloppe de 118 000 euros, soutenant ainsi 14 projets associatifs.



# Dépenses de l'État en 2018

## La continuité territoriale

L'État poursuit son soutien au désenclavement de l'archipel au travers des délégations de services publics maritime et aérienne ainsi que pour les dépenses au titre des passeports mobilités, pour un montant total de 10,1 M€ en 2018.

La délégation de service public aérienne a notamment été renforcée avec la mise en place dès juillet 2018 de

huit vols directs entre le territoire et la métropole. En parallèle, une augmentation des rotations hebdomadaires sur Halifax a été accompagnée d'une baisse des tarifs sur cette destination.

Les résultats très encourageants de l'expérimentation de 2018, ont conduit à l'augmentation des rotations pour 2019, soit 12 vols au lieu de 8.

Evolution des engagements de l'État entre 2013 et 2018 pour le désenclavement de l'archipel

